

L'Humanité

Doufelgou P.4

Des chefs de village
ont eu leurs arrêts
de reconnaissance

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS D'ANALYSES ET DE PUBLICITE / N° 142 du 07 novembre 2014 / Prix: 250 F CFA

L'opposition dans la cacophonie : Du FRAC 2010 au CAP 2015 P.3

Rien que des maquillages improductifs !

Réformes constitutionnelles et institutionnelles P.3



Dodji
Apévon
(CAR)

Aimé
Gogué (ADDI)

L'intégralité de la proposition de loi initiée par le CAR et l'ADDI

**D'une communauté des Etats
à une communauté des peuples**

Le poste de contrôle juxtaposé de Noépé opérationnel



Coupure du ruban
symbolique



Vue partielle
de l'ouvrage

● **Un chef d'œuvre de la
Grande Entreprise Routière (G.E.R)** P.6

**Société d'Exploitation du Guichet
Unique pour le Commerce Extérieur
au Togo (SEGUCE- Togo)**



Olivier
LEDERER,
D.G
SEGUCE
- Togo

**Les phases 2 et 3
lancées ce 06
novembre 2014 à Lomé** P.8

Renforcement des capacités

L'ACBF pour des ressources humaines de qualité

Ils sont venus d'Afrique du Sud, du Mali, du Nigeria, du Rwanda, du Sénégal et du Togo pour réfléchir sur le fonctionnement de l'institution. Ces participants ont deux jours (04 et 05 novembre 2014) pour trouver des solutions idoines pour un meilleur rendement de la fondation. La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) est en réunion inaugurale ce 04 novembre 2014. Des assises de Lomé qui ont pour objectifs d'informer les membres du comité sur la situation financière de la fondation, ses défis et opportunités ; de revoir et d'approuver le projet de termes de référence rédigés par le conseil d'administration ; de revoir et d'approuver le travail pour le bon fonctionnement de l'institution les douze prochains mois ; de guider le conseil d'administration et le secrétariat sur la meilleure manière de développer le fonds de dotation.

Les gouverneurs des différents pays œuvrent pour que les pays disposent des ressources de qualité. Pour le ministre Kakou NOUBOUKPO, gouverneur pour le Togo, « **le Togo a besoin des ressources humaines de qualité pour atteindre la Vision Togo 2030. La session inaugurale qui se tient dans notre capitale, Lomé, est donc la bienvenue** » a-t-il estimé.

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) a été créée le



Le ministre Nouboukpo, Gouverneur Togo

09 février 1991 à travers un partenariat entre les pays africains et leurs partenaires internationaux au développement. A la base de l'idée de création de l'institution était l'observation de ce que le faible développement de l'Afrique était moins dû à un manque de ressources qu'à l'insuffisance des capacités pour l'utilisation efficace de ces ressources pour générer un développement durable. L'ACBF a également reçu un mandat de

renforcer durablement les capacités endogènes pour une gouvernance économique et une gestion du développement efficiente.

Pour M. Emmanuel NNADOZIE, secrétaire général de l'ACBF, « **la Fondation a pour but principal le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans les différents pays** » a-t-il estimé.

Isidore A.

La première édition de « Pay Camp » au Togo

C'est ce 15 novembre 2014

« Les enjeux du e-commerce et les méthodes de paiement électronique au Togo », tel est le thème de la première édition de « Pay Camp » au Togo. Organisé par des jeunes dynamiques regroupés au sein d'AFRIIncome\$ et soucieux que le développement de tout pays passe également par des initiatives privées ; ce forum sera le rendez-vous où les acteurs du secteur bancaire, du secteur public, du commerce extérieur et intérieur et d'autres promoteurs auront l'opportunité d'échanger sur l'implantation progressive du e-commerce.

Cette rencontre prévue pour le 15 novembre 2014, permettra également aux législateurs, selon les organisateurs, de réfléchir sur les questions relatives à



Ayékotan AKPAKI, coordonnateur général du « Pay Camp »

commerce et les différentes opportunités qu'il offre notamment en gain de temps et d'argent » a déclaré M.



ce secteur en vue de sa réglementation. Le bien fondé de l'organisation de cette première édition de « **Pay Camp** » est de booster le commerce électronique dans les habitudes des populations. « **Grace au Pay Camp, la population comprendra l'importance du e-**

Ayékotan AKPAKI, coordonnateur général du « Pay Camp ».

Sensibiliser les jeunes sur les différents avantages qu'offre le commerce électronique (e-commerce), est l'un des objectifs principaux de ce forum, du 15 novembre 2014.

La rédaction

Humanitaire

Ecobank Day, c'est ce samedi 08 novembre au CHU Campus à Lomé

Chaque année, le personnel d'Ecobank consacre une journée à la participation aux activités sociales au profit des communautés. La date retenue cette année est le samedi 08 novembre où le personnel de l'Ecobank sera dans les locaux du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Campus de Lomé.

« **Cette année nous voulons témoigner de notre solidarité dans la lutte contre le paludisme car l'Afrique compte 90% de personnes touchées par cette maladie qui demeure l'une des premières causes de décès au sein de nos communautés. Tous ensemble, apportons**

notre contribution et témoignons de notre solidarité dans la lutte contre ce terrible fléau » ont fait noter les premiers responsables d'Ecobank ETI.

Après la remise des dons de matériels de prévention, le personnel procédera aux travaux de pose de grilles anti-moustiques aux fenêtres des pavillons de la pédiatrie, de la maternité et de la néonatalogie.

La lutte contre le virus Ebola, ne sera pas en reste, le personnel Ecobank ETI fera des travaux de nettoyage et de peinture du centre d'isolement des éventuels patients atteints par le virus Ebola. (Le centre n'a jamais été encore utilisé, aucun patient n'y ayant séjourné. L'existence de ce centre participe à des mesures anticipatives des autorités médicales togolaises).

Isidore AYEKO



Cher conducteur, ne téléphone pas en circulation. Arrête-toi toujours pour téléphoner. Préserve ta vie et celle des autres. Cher motocycliste, le port du casque est obligatoire.

L'opposition dans la cacophonie : Du FRAC 2010 au CAP 2015

Rien que des maquillages improductifs !

Le Togo est à quelques mois de l'élection présidentielle qui aura lieu en 2015 selon le calendrier républicain. Il va sans dire que les attentions sont focalisées sur cette échéance et les débats entre citoyens et acteurs politiques tournent autour de ce sujet. Les partis politiques se préparent pour affronter ce scrutin avec succès. Des candidatures sont déjà déclarées et d'autres le seront dans les prochains jours.

Au sein de la classe politique de l'opposition, depuis plusieurs mois, les acteurs n'arrivent pas à accorder leurs violons pour mettre en place une stratégie qui pourrait leur permettre d'atteindre leur objectif en accédant au pouvoir. Les deux regroupements à savoir le Collectif Sauvons le Togo (CST) et la Coalition Arc —en-Ciel minés par des divisions et des dissensions ont décidé de se mettre en conclave pour choisir un candidat unique capable d'affronter le candidat du parti au pouvoir, UNIR. Mais très vite, ce conclave a été une tri-

bune où chacun voulait faire croire qu'il est le meilleur. Au lieu d'être un cadre sérieux pour un travail responsable, le conclave n'a été qu'une comédie pour amuser les populations. A la fin de cette comédie de conclave, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) a dicté sa loi aux autres partis en imposant son président, Jean Pierre Fabre comme candidat « unique » de l'opposition. Ce qui n'est pas exact car il n'est que le candidat d'une partie de l'opposition puisqu'il défendra les couleurs de huit (8) formations politiques (ANC, PDP,

CDPA, UDS — Togo, NET, MRC, PSR, Santé du Peuple) lors de la présidentielle de 2015. Jean Pierre Fabre sera donc soutenu par des partis qui sont, pour la plupart, squelettiques (c'est le constat sur le terrain). Pour corroborer le choix de Jean Pierre Fabre, il a été créé un nouveau concept dénommé Combat pour l'Alternance Politique (CAP 2015). Après le FRAC en 2010 qui n'a rien apporté aux Togolais autre que des marches intempestives et le CST qui a été célèbre en organisation d'actes de violences et d'incivisme, c'est aujourd'hui le CAP 2015 qui n'est qu'un concept creux et qui n'augure rien de bon. Ce n'est que la suite des maquillages improductifs et inutiles. Le choix de Jean Pierre Fabre et la création de CAP 2015 n'a rien de surprenant ; c'est purement et simplement un non

événement.

Les Togolais n'ont pas besoins de ces genres de maquillages. Jean Pierre Fabre et compagnie ne peuvent pas prétendre gagner des élections en mettant en avant l'intérêt personnel, l'orgueil et le mépris des autres. Aussi, ce n'est pas en créant des concepts pour flouer le peuple qu'on pourra espérer « poser » ses fesses dans le fauteuil présidentiel. Ce qui compte et qui est déterminant c'est un réel travail sur le terrain en prenant en considération les aspirations et désir des populations à travers un programme



Jean - Pierre Fabre

de société clair, réaliste et réalisable. La confiance de l'électorat se mérite. Le reste n'est que du spectacle.

BAT

Réformes constitutionnelles et institutionnelles

L'intégralité de la proposition de loi initiée par le CAR et l'ADDI

Après leur désaccord sur le choix de Jean Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition à la prochaine élection présidentielle, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) et l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) ont animé hier une conférence de presse au CESAL à Lomé. Cette conférence de presse a été l'occasion pour Me Dodji Apévon et le Pr Aimé Gogué d'annoncer à l'opinion nationale et internationale l'initiative d'introduire à l'Assemblée nationale une

proposition de loi visant la révision de 14 articles de la Constitution avant la tenue de la présidentielle. Pour eux, il faut obtenir les réformes avant de parler d'élection et un report de ce scrutin ne serait pas une mauvaise chose. Pour atteindre leur objectif, ils disent avoir commencé des démarches auprès des autres partis à l'Assemblée nationale pour obtenir leur adhésion et les 19 députés nécessaires. Arriveront-ils à leurs fins ? C'est la principale question.



Dodji Apévon (CAR)



Aimé Gogué (ADDI)

L'intégralité de la proposition de loi

PROPOSITION DE LOI PORTANT MODIFICATION DES DISPOSITIONS ARTICLES 38, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 79, 100 et 101

DE LA CONSTITUTION DU 14 OCTOBRE 1992

Article 1^{er} : Les dispositions des articles 38, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 79, 100, 101 de la Constitution du 14 octobre 1992 sont modifiées comme suit :

Article 38 nouveau : il est reconnu aux citoyens et aux collectivités territoriales le droit à une redistribution équitable des richesses nationales par l'Etat.

Une charte nationale pour la bonne gouvernance des ressources publiques du pays fixe les modalités d'applications de cette redistribution équitable.

Article 51 nouveau : le pouvoir législatif, délégué par le peuple, est exercé par une assemblée unique appelée Assemblée Nationale. Ces membres portent le titre de député.

Article 52 nouveau : les députés sont élus au suffrage universel direct et secret pour cinq (05) ans. ils sont rééligibles. Chaque député est le

représentant de la nation toute entière. Tout mandat impératif est nul.

Les élections ont lieu dans les trente (30) jours précédant l'expiration du mandat des députés. L'Assemblée nationale se réunit de plein droit le deuxième mardi qui suit la date de proclamation officielle des résultats.

Tout membre des forces armées ou de sécurité publique, qui désire être candidat au fonction de député, doit, au préalable, donné sa démission des forces armées ou de sécurité publique.

Dans ce cas, l'intéressé pourra prétendre au bénéfice des droits acquis conformément au statut de son corps.

Une loi organique fixe le nombre des députés, leurs indemnités, les conditions d'éligibilités, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants ;

Une loi organique détermine le statut des anciens députés.

Les membres de L'Assemblée nationale sortant, par fin de mandat ou dissolution, restent en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs.

Le sénat est supprimé.

Article 53 nouveau : les députés jouissent de l'immunité parlementaire.

Aucun député ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou des votes émis par lui dans l'exercice de ces fonctions, même après l'expiration de son mandat.

Sauf le cas de flagrant délit, les députés ne peuvent être arrêtés ni poursuivis pour crimes et délits qu'après la levée, par l'Assemblée nationale, de leur immunité parlementaire.

Toute procédure de flagrant délit engagée contre un député est portée sans délai à la connaissance du Bureau de l'Assemblée. Un député ne peut, hors cession, être arrêté sans l'autorisation du Bureau de l'Assemblée nationale. La détention pour la poursuite d'un député est suspendue si l'Assemblée nationale le requiert.

Article 54 nouveau : L'Assemblée nationale est dirigé par un Président assisté d'un bureau. Ils sont élus pour la durée de la législature dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Suite à la page 5

Présidentielle 2015

Le prophète Pépé DOTSE, candidat indépendant

Le premier trimestre 2015, le Togo connaîtra une fois encore l'élection présidentielle. Une joute électorale qui aiguise les appétits des uns et des autres. Ceux qui veulent présider aux destinées du pays à travers leur victoire dans les urnes.

Alberto Olympio du Parti des Togolais ; Jean Pierre de l'Alliance Nationale pour le Changement (candidat unique de l'opposition selon quelques formations politiques), Dodji Apevon de l'Arc - En- Ciel ont déclaré leur candidature. Le Prophète Pepe DOTSE vient également de faire par de ce désir de participer à la fête électorale de 2015. Une annonce faite lors d'une conférence de presse animée ce vendredi 31 octobre 2014 au CESAL. L'homme dit être apte à gagner l'élection présidentielle de 2015. Il est candidat pour apporter la joie dans le cœur des togolais et togolaises, pour sortir les jeunes togolais du chômage ; pour chasser la misère et la pauvreté des familles ; pour faire la guerre à la corruption, au sabotage économique, à la gabegie et au détournement des deniers publics ; pour offrir une éducation citoyenne aux togolais. Le prophète Pépé DOTSE estime être

l'homme de l'alternance « **Je constitue une alternative de changement pour mon pays avec un programme de développement ambieux qui met l'intérêt général au devant des intérêts particuliers. Le Togo, l'or de l'humanité doit retrouver son lustre d'antan et ce sera l'affaire de tous. Le changement tant attendu est un cri de cœur des fils et filles de ce pays** » a-t-il déclaré.

Toutes ces ambitions sont regroupées dans un programme axé sur des points comme : **Elaboration d'une vision pour le Togo** qui englobe tous les secteurs de la société économique, social, politique, culturel et religieux ; **l'éducation** (aide à l'enseignement privé, promotion des filières scientifiques, suppression du baccalauréat première partie) ; **l'enseignement supérieur** (institutions des crédits d'études, constructions des laboratoires de recherche et de biblio-



Pépé DOTSE

thèques, introduction des modules de formation à l'entrepreneuriat et au leadership) ; **la santé** (introduction de l'assurance maladie universelle, amélioration des conditions de travail des agents de la santé) ; **l'agriculture** (création d'une banque agricole, subvention de l'agriculture) ; **l'économie** (promotion du patriotisme économique, création d'une banque de l'habitat et du lo-

gement, appuis multiformes aux femmes du secteur informel) ; **l'emploi** (étude des modalités d'institution d'une journée continue de travail) ; **l'administration publique et la bonne gouvernance** (lutte contre la corruption et le sabotage économique, institution de la pratique des lois de finance, augmentation du délai de validité des documents d'indentification à 15 ans) **les institutions**

(dynamisation de la Cour des Comptes, fixation des modalités de la cour constitutionnelle à 9 (neuf) ans non renouvelable) ; **le social et la religion** (adoption d'une loi de sécurisation foncière), **la sécurité, l'environnement et les mœurs** (création d'une police de l'environnement et des mœurs).

Karine BA

Doufelgou

Des chefs de village ont eu leurs arrêtés de reconnaissance

Le 25 octobre dernier à Siou, localité situé à 12 Km à l'Est de Niamtougou dans la préfecture de Doufelgou, le préfet, Zato Kourah a remis des arrêtés de reconnaissance à cinq chefs de village de la préfecture en présence des autorités administratives, religieuses, traditionnelles, militaires, des cadres et des populations concernées. Il s'agit des chefs Djawa Babrenda, Koudéma

Gbaméra, Togma Yangona, Moussa Tokofayi et Lokona Tingahona respectivement des villages de Kpalowa, Borga, Kpadébé, Hagou et Koukou. Dans son intervention, M. Zato Kourah a mis l'accent sur la place de la chefferie traditionnelle et des us et coutume dans les communautés et le pays. Il a recommandé aux nouveaux têtes couronnées des vertus comme la patience, la loyauté,

l'honnêteté, la réconciliation, la collaboration, l'écoute des populations, la cohésion sociale, l'amour du prochain et la défense des intérêts des administrés. Aux populations, le préfet a demandé de présenter vis - à - vis de leurs chefs, des comportements respectueux et d'œuvrer ensemble pour le développement des localités. Le chef Lokona Tingahona, porte - parole des récipiendaires a re-

mercié vivement le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour l'attention qu'il accorde aux gardiens des us et coutumes et sa politique de paix, d'union, de réconciliation et de déve-

loppement du pays. Il n'a pas manqué d'inviter les populations à les aider dans l'accomplissement de leurs prérogatives.

Jean Claude H.

Journée « Togo propre »

L'opération a lieu demain

Le 03 octobre dernier, le Premier ministre Kwesi Séleagodji Ahomey - Zunu, a lancé au Palais des Congrès de Lomé la première édition du mois de civisme et de la citoyenneté initié par le ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation civique et celui des Enseignements primaire et secondaire sous le thème « Citoyen actif et responsable pour un Togo prospère ».

Le mois d'octobre a été consacré à la promotion des valeurs civiques et citoyennes indispensables à une vie en société basée sur le respect réciproque et de la chose publique. L'une des grandes annonces lors de la cérémonie de lancement a été la décision qui fait de chaque premier samedi du mois une journée

« Togo propre ». Le début d'exécution de cette décision devrait être le samedi passé mais en raison de la commémoration de la fête de Tous-saints, cette opération a été reportée au 8 novembre. Demain, tous les Togolais sont appelés à sortir de 6h à 8h pour rendre leur environnement propre. Cette opération

de salubrité doit désormais être un réflexe pour les populations car c'est un acte civique et citoyen visant à donner une nouvelle image au pays. Cela aussi est de nature à éviter certaines maladies liées à l'insalubrité.

Il faut rappeler que durant le mois d'octobre, des séances de sensibilisation ont été organisées sur toute l'étendue du territoire national pour permettre aux populations de cultiver l'esprit civique et citoyen tout en recherchant à consolider la paix sociale pour un renforcement de la démocratie.

La Rédaction

Annonce

Vous souffrez de toutes sortes de douleurs du corps, des migraines, de la fatigue générale, des allergies, des rhumatismes, des problèmes de peau, des insomnies chroniques, des maux de tête, des maux du ventre !

Venez, vous faire soigner, au **Centre Thérapeutique AYURVEDA** par les Massages, la Réflexologie, la Désintoxication, les Conseils nutritionnels et la Thérapie.

Le Centre Thérapeutique AYURVEDA, c'est le soulagement to-



Veronique Burkhardt,
spécialiste de la thérapie
Ayurveda revenue
d'Allemagne

tal de vos maux.

Le Centre Thérapeutique AYURVEDA est situé en face du CEG Avepozo, côté Terrain de football

Contact : 92 53 12 87

Sommet de la CEDEAO au Ghana

Ebola et la crise burkinabè à l'ordre du jour

Les Chef d'Etat de la Communauté économique des Etat d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) sont en sommet extraordinaire, depuis hier, à Accra (Ghana). Le président Faure Gnassingbé, accompagné par son ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey. La fièvre à virus Ebola et la crise au Burkina Faso sont les sujets à l'ordre du jour de cette réunion. Ebola est le grand sujet sur lequel est attendue la nouvelle directrice régionale de l'OMS, élue à Cotonou mercredi.

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Ebola a fait 4 818 morts. Par la voix de David Nabarro, coordinateur de

l'ONU pour Ebola, les Nations unies mettent en garde le monde contre tout excès d'optimisme. L'ONU constate que la transmission du virus ralentit à certains endroits comme au Liberia, mais prévient qu'Ebola continue de progresser ailleurs. « *Il est vraiment nécessaire d'avoir beaucoup de vigilance, et ne pas commencer à penser que c'est presque la fin,* » a dit David Nabarro. « *Non, ce n'est que le commencement des diminutions ! Dans quelques endroits, l'accélération de l'épidémie est plus lente, mais dans d'autres endroits, l'accélération continue comme avant. (...) Il faut augmenter la pression de la réponse.* » a-t-il

ajouté.

Les discussions portent sur les moyens de renforcer la prévention. Pour le moment, seuls trois pays sont durement touchés, le Liberia, la Sierra-Leone et la Guinée. Les chefs d'Etat de la sous-région, sollicitent un soutien international accru et la collaboration pour la maîtrise de l'épidémie.

Le président Goodluck Jonathan du Nigéria est accompagné du directeur du centre nigérian pour le contrôle de la maladie. Il a présenté à ses pairs l'expérience réussie de son pays face au virus, introduit au Nigéria en juillet par un voyageur venant du Liberia. Les systèmes de santé sur le

continent, en particulier au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, doivent être améliorés. C'est d'ailleurs l'objectif affiché de Matshidiso Moeti, élue mercredi à Cotonou, au Bénin, directrice Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce médecin originaire du Botswana était jusque-là directrice régionale adjointe de l'OMS.

« *Nous devons améliorer le système de santé de ces pays-là,* confirme-t-elle au sujet des trois pays les plus touchés. *C'est à cause de la faiblesse de ces systèmes que le virus a pu se propager de cette manière. Il faut aussi informer la population, parce que je crois que si les gens sont informés, s'ils comprennent ce qu'il y a à faire, ils vont se protéger. L'épidémie actuelle a surpris l'OMS, a surpris les pays et a même surpris la communauté internationale, parce que personne ne s'attendait à ce qu'il y ait Ebola en Afrique de l'Ouest. C'est presque inconnu dans cette zone. L'épidémie a augmenté plus rapidement que ce que l'on attendait. Je crois que nous n'avons pas su réagir de manière adaptée au contexte actuel. Je crois qu'on s'est basé sur des expériences passées. La situation était totalement différente.* »

Il faut dire que dans les pays touchés, selon une en-

quête publiée jeudi par le PNUD, Ebola est responsable d'une augmentation des dépenses d'environ 30% et



John Mahama, Pdt en exercice de la CEDEAO

les déficits budgétaires sont en train de monter en flèche.

Concernant la situation au Burkina Faso, Kadré Désiré Ouédraogo, président de la Commission de la Cédéao, a rendu compte de la médiation qui s'est déroulée mercredi à Ouagadougou. Les parties prenantes ont convenu d'une transition d'un an jusqu'à des élections en novembre 2015, sans s'accorder sur le nom du chef de cette transition.

La Rédaction

Réformes constitutionnelles et institutionnelles

L'intégralité de la proposition de loi initiée par le CAR et l'ADDI

Suite de la page 3

La première session s'ouvre le premier mardi d'avril.

La seconde session s'ouvre le premier mardi d'octobre. Chacune des sessions dure trois (03) mois.

L'assemblée nationale est convoquée en session extraordinaire par son Président sur un ordre du jour déterminé, à la demande du Président de la République ou de la majorité absolue des députés.

Les députés se séparent aussitôt l'ordre du jour épuisé.

Article 56 nouveau : le droit de vote des députés est personnel.

Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale peut autoriser exceptionnellement la délégation de vote. Dans ce cas, nul ne peut recevoir délégation de plus d'un mandat.

Article 57 nouveau : le fonctionnement de l'Assemblée nationale est déterminé par un règlement intérieur adopté par conformément à la constitution.

Article 59 nouveau : le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq (05) ans **renouvelable une seule fois.**

En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux (02) mandats.

Le Président de la République

reste en fonction jusqu'à la prise de fonction de son successeur élu.

Article 60 nouveau : l'élection du Président de la République à lieu au scrutin uninominal majoritaire **à deux (02) tours.**

Le président de la république est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé, le 15^{ème} jour, à un second tour.

Seuls peuvent se présenter au second tour, les deux (02) candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix au premier tour.

En cas de désistement ou de décès de l'un ou l'autre des deux (02) candidats entre les deux tours, les suivants se présentent dans l'ordre de leur classement.

Au second tour, est déclaré élu, le candidat qui a obtenu le plus grands nombre de voix.

Article 62 nouveau : nul ne peut être candidat au fonction de Président de la République s'il :

- **n'est de nationalité togolaise de naissance**
- **n'est âgé de trente cinq (35) ans révolus à la date du dépôt de la candidature ;**
- **ne jouit de ses droits civils et politiques ;**
- **ne présente un état général de bien-être physique et mental et dûment constaté par trois (03) médecins assermentés, désignés par la**

Cour Constitutionnelle ;
- **ne réside sur le territoire national depuis douze (12) mois.**

Article 79 nouveau : le Premier Ministre assure l'exécution des lois.

Sous réserve des dispositions de l'article 70, le Premier Ministre nomme aux emplois civils et militaires.

Une loi organique détermine les domaines et les conditions dans lesquelles il nomme à ces emplois.

Il peut déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres.

Article 100 nouveau : la Cour Constitutionnelle est composée de neuf (09) membres désignés pour un mandat de sept (07) ans **renouvelable une seule fois.**

Ils sont désignés par l'Assemblée nationale à la majorité des trois quarts (3/4). Ils doivent être choisis en dehors des députés. Ils sont désignés en raison de leurs compétences et de leur intégrité.

Les deux tiers (2/3) des membres doivent être des juristes de haut niveau.

Article 101 nouveau : le Président de la Cour Constitutionnelle est élu par ses pairs pour une durée de six (06) ans **non renouvelable.**

La Rédaction

Hôtellerie et tourisme

L'hôtel 2 Février redevient une propriété du Togo

L'hôtel 2 Février redevient une propriété de l'Etat togolais. Telle a été une des décisions du conseil des ministres du 03 novembre dernier. Ce grand hôtel a fait la fierté de tous les Togolais qui n'hésitaient pas un seul instant à y faire un tour si l'occasion le permet.

Pour cause de réhabilitation, d'exploitation technique et commerciale dans la classe des hôtels 5 étoiles de standard international, l'hôtel 2 Février a été cédé à un groupe libyen mais malheureusement ce groupe a démontré son incapacité à honorer le contrat ceci malgré les interventions de l'Etat togolais qui ambitionne de renouer avec l'organisations des grandes activités diplomatiques, touristiques, économiques et stratégiques comme c'était le cas dans les années antérieures qui ont vu le Togo accueillir de grands sommets sous-régionaux, continentaux et internationaux. Cet ensemble hôtelier situé au cœur de Lomé, la capitale, est tombé dans un état de délabrement avancé et devenait une honte pour le pays. Cette situation ne

pouvant perdurer, l'Etat togolais vient donc de prendre la décision salubre de replacer cet hôtel dans le patrimoine national.

Le Togo va ainsi réhabiliter l'hôtel 2 Février, le revaloriser et relancer son exploitation commerciale et technique en vue de le rentabiliser. Il prendra toutes les dispositions qui découlent de cette nationalisation pour garantir les droits et les intérêts indemnitaires des partenaires pour que tout se déroule dans les règles de l'art. La décision du gouvernement de se réapproprier cet hôtel soulage les togolais qui espèrent que sa réhabilitation et son exploitation permettent d'offrir des emplois aux demandeurs ce qui contribuera à faire reculer le chômage.

Karine Ba

D'une communauté des Etats à une communauté des peuples

Le poste de contrôle juxtaposé de Noépé opérationnel

● Un chef d'œuvre de la Grande Entreprise Routière (G.E.R)

Afin de faciliter le transit entre les peuples, les transactions douanières entre les populations du Ghana et du Togo, les commissions de la Communauté des Etats des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), ont estimé mettre à la disposition des populations ce joyau socio-économique, avec l'appui de l'Union Européenne. C'est dans l'optique de la mise en œuvre d'un programme d'action global sur les infrastructures et le transport routier et de facilitation du transit que s'inscrit cet ouvrage.

L'inauguration de ce poste de contrôle juxtaposé a connu la présence effective des deux chefs de l'Etat. Le togolais Faure Essozimna GNASSINGBE et le ghanéen

et intra – régional, ainsi que le commerce international, un des piliers de la croissance et de réduction de la pauvreté. Le poste de contrôle juxtaposé a pour objectif d'as-

Bénin ; à Cinkassé entre le Togo et le Burkina Faso ; Sémé entre le Benin et le Nigéria ; à Elubo/Noe entre la Côte d'Ivoire et le Ghana ; à Paga entre le Burkina Faso et le Ghana et celui de Noépé entre le Togo et le Ghana ; situé à 35 kilomètres de la capitale Lomé, qui a été inauguré ce lundi 03 novembre 2014.

Un ouvrage réalisé par la Grande Entreprise Routière (G.E.R) qui est une structure togolaise spécialisée dans les Travaux Publics. Une œuvre

juxtaposé de Sémé, à la frontière du Bénin et du Nigéria. Une structure qui a déjà fait ses preuves au Togo et met aujourd'hui son expertise à la construction des ouvrages d'une Afrique Nouvelle.

Evoquant le manque à gagner, dans le retard des transactions douanières, Le président de la Commission de la CEDEAO, M. Kadré Desiré OUEDRAOGO, a précisé : « le commerce entre les Etats membres de la CEDEAO se situe encore en dessous de 15 % du volume

juxtaposés sont en train d'être mis en place par le Communauté pour réduire le nombre d'arrêts et de contrôles aux passages frontaliers, en associant les autorités frontalières des pays voisins afin que ceux – ci puissent effectuer leurs contrôles conjointement et simultanément. Cela facilite le passage et réduit ainsi les coûts, les retards et les harcèlements lors du passage dans nos frontières. Cela permet également de rendre les contrôles aux



Les présidents, togolais et ghanéen



Vue partielle des têtes couronnées

John DRAMANI. Plusieurs autorités politiques, administratives, des têtes couronnées, des opérateurs économiques des deux pays. C'était le lundi 03 novembre 2014 sur site.

La construction de ce

sur une meilleure facilitation du commerce grâce à la combinaison des activités de dédouanement au même endroit. Ceci aura pour effet la réalisation des économies d'échelle, la simplification des procédures douanières, l'ac-

appréciée par les autorités et les populations. Ce qui dénote la réussite et la qualité des travaux réalisés par cette structure qui est un exemple africain en matière des travaux publics. Tous ont reconnu la compétence du directeur géné-

total des échanges commerciaux de la région. Au nombre des éléments qui expliquent cette situation, le coût lié aux retards le long des corridors de transport de la région. Ces retards viennent s'ajouter aux nombreux obs-

frontières plus efficaces à travers un échange d'informations et des opérations conjointes ».

Le président ghanéen, John DRAMANI, a, apprécié les relations séculaires qui existent entre son pays et le Togo et



Masamessoh LEQUESSIM, DG GER et son Staff

poste de contrôle juxtaposé a pour but d'accroître la compétitivité et l'efficacité des principaux corridors de transport en Afrique de l'Ouest en vue de stimuler le commerce inter

croissement de la coopération et la coordination des contrôles.

Ces postes de contrôle juxtaposés se situent à Malanville entre le Niger et le

ral de GER, Masamessoh LEQUESSIM et de son équipe. Le sérieux, l'abnégation, la compétence et l'expérience qui leur ouvrent également la construction du poste de contrôle

tacles qui rendent difficiles la circulation des biens et des personnes le long de nos corridors de transport. Comme antidote à ce problème, les postes frontaliers

estimé que d'autres projets et actions de la CEDEAO contribueront au bien – être et à l'épanouissement des populations de la communauté.

Isidore AYEKO



Vue partielle des populations

L'Indonésie

Un Eldorado pour les footballeurs africains ?

L'Indonésie regorge de possibilités pour les joueurs de football étrangers en fin de carrière. L'archipel compte de nombreux clubs qui attirent tant pour l'expérience que les salaires. Un vrai Eldorado pour qui veut tenter sa chance.

Jules Onana, ancien footballeur ayant participé à la Coupe du monde de football de 1990, sous les couleurs du Cameroun, s'est expatrié en Indonésie il y a déjà 18 ans. Après avoir joué en club ici, il a passé sa licence FIFA pour devenir agent. Depuis, il s'occupe de footballeurs étrangers, et principalement africains, qui cherchent à poursuivre leur carrière plutôt que d'y mettre fin prématurément.

Il explique que le profil idéal pour venir jouer ici, c'est celui d'un joueur âgé entre 27 et 32 ans, qui a déjà "roulé sa bosse" et qui peut apporter son vécu pour aider les joueurs locaux à progresser. Pourquoi si tard ? Pourquoi ne pas venir quand on est dans la force de l'âge ? L'Europe est le Graal du footballeur : jeu de très haut niveau, salaires qui suivent, c'est sur le papier comme dans la réalité bien plus alléchant que n'importe où ailleurs. "Mais pour ces footballeurs là, l'Europe c'est

fini".

Parfait Ebang, un ancien joueur gabonais, s'est installé en Indonésie en 1997. "Au départ, ça devait être un tremplin pour aller en Europe. Puis ça payait bien et je me suis dit, je vais continuer ici". Il explique qu'après des années à jouer au Gabon, attendant d'être repéré, il s'est lassé. "On va venir te chercher", ils me disaient au pays. Tous des menteurs. J'ai attendu 7 ans ! Et je voulais vraiment jouer au niveau professionnel. En Afrique, ce n'est pas possible".

Jouer en Indonésie et ouvrir un business en Afrique

Depuis qu'il a arrêté de jouer, il est devenu entraîneur. "Des entraîneurs qualifiés en Afrique, il n'y en a pas, surtout pour les jeunes qui débutent. J'ai une envie, quand je rentrerai, j'irai dans ce sens et je vais aider. S'ils veulent écouter..."

L'avantage majeur avec

l'Indonésie, selon lui, c'est qu'en signant dans un club local, on peut gagner suffisamment d'argent. "En Afrique tu gagnes rien. En cinq ans ici, tu peux avoir assez pour ouvrir un business en rentrant au pays. Et en Europe, passé 30 ans, ta valeur marchande chute considérablement, car tu es trop vieux ou trop fatigué, alors qu'en Indonésie tu peux gratter cinq, six ans de plus !"

Aimé Boman, un footballeur professionnel de 24 ans, a déjà été dans plusieurs pays après avoir quitté sa Côte d'Ivoire natale. Il est arrivé en Indonésie il y a six mois et évolue dans le club de Makassar, sur l'île de Sulawesi (Célèbes). "Comme tout joueur, d'abord tu ne rêves pas de l'Asie. Et j'ai eu la chance de croiser des entraîneurs d'Europe, mais à chaque fois, c'était des promesses, rien de concret. Quand on m'a parlé de l'Indonésie, j'ai tiqué. 'C'est où ça ?' Mais au moins, il y avait du concret".

Pour lui, jouer ici va lui permettre de gagner en expérience, en jeu, c'est un tremplin avant de jouer "dans la

cour des grands". Il explique qu'il ne se plaint pas, les Indonésiens aiment apprendre. "Tu es l'homme à tout faire, je joue à pas mal de postes différents. Il faut toujours donner le meilleur de soi-même, pour rester au meilleur niveau possible". Il rêve toujours d'un jour aller en Europe. "J'irai, un jour j'irai, je sais que j'y arriverai".

Devenir une star du ballon en peu de temps

Jules Onana explique que c'est encore possible dans son cas. C'est ce qui s'est passé pour Christian Bekamenga. Camerounais d'origine, il est venu en Indonésie après avoir joué en Malaisie, participé aux JO de Pékin, puis il a signé à Nantes, Orléans et il est maintenant à Laval. "C'est rare, mais ça arrive, c'est une question de talent".

Mais en général poursuit-il, pour les jeunes, ce n'est pas recommandé de venir ici car s'ils ne sont pas habitués, c'est plus difficile de s'adapter. "Les déplacements sont durs, rien n'est structuré, un jeune sera très mal ici car s'il n'a pas le mental et s'il n'est pas fort, on va le boudier".

Pour certains joueurs ayant évolué en Europe, la perspective laisse cependant perplexe. "J'avais proposé à un joueur de venir une fois l'Europe terminée. Quand je

lui ai parlé du salaire, il m'a dit 'tu es sérieux ?'. C'est sûr que ce n'est pas comme en Europe, mais rapporté au niveau de vie ici, ce n'est vraiment pas négligeable".

A l'époque où Jules Onana et Parfait Ebang sont arrivés,



Parfait Ebang, ancien joueur Gabonais

les clubs étaient sponsorisés par l'Etat, il y avait donc un peu plus d'argent. Mais à cause de soupçons de corruption, cela a changé. Les clubs doivent aujourd'hui trouver leurs propres sponsors. Et la transparence est le mot d'ordre auprès de tous.

Les étrangers qui viennent jouer en Indonésie deviennent presque instantanément des stars. Les supporters indonésiens les adulent, la passion pour le jeu dans l'archipel n'a pas de limite. "Il n'y a qu'à voir un stade ici, c'est de la folie !" disent les anciens joueurs.

Alors tantôt pour venir relancer sa carrière, ce qui serait impensable en Europe, tantôt pour progresser, l'Indonésie est une terre promise footballistique.

Source : RFI

Ligue des Champions

L'Angleterre exaspérée par les "nuls" de Manchester City

Battu mercredi en Ligue des Champions par le CSKA Moscou (1-2) à domicile, Manchester City se retrouve un peu plus en difficulté avec la 4ème place du groupe E. Alors qu'il ne reste plus que deux journées, la presse anglaise se déchaîne contre les Skyblues.

Deux points et une quatrième place dans le groupe E, voici le bilan de Manchester City après quatre journées dans la phase de poules de la Ligue des Champions. Cette saison encore, le champion d'Angleterre montre ses difficultés à briller sur la scène européenne et une nouvelle élimination à ce stade de la compétition - ce serait la troisième en quatre ans - pointe le bout de son nez.

"Les nuls d'Europe"

Les Skyblues avaient pourtant l'occasion de décrocher leur premier succès de la saison en C1 avec la réception du CSKA Moscou mercredi, mais la défaite concédée (1-2) est celle de trop pour la presse anglaise. Les médias se lâchent outre-Manche. "City au fond du gouffre", titre The Times. Pour The Telegraph, il s'agit de la "farce de la soirée", alors que le Daily Mail y va de son jeu de mots avec "Sin City". De son côté, le Daily Express n'hésite pas à qualifier les Citizens de

"nuls d'Europe".

Et malgré les deux expulsions de Fernandinho (70ème mn) et Touré (81ème mn), en plus d'un penalty oublié sur Agüero en fin de partie, ce sont les joueurs qui sont poin-



Joe Hart, le goal de Manchester City

tés du doigt. "Les joueurs de Manchester City peuvent hurler autant qu'ils le veulent contre le pauvre arbitre auteur de deux mauvaises décisions, mais ce sont eux qui ont provoqué leur propre chute", ré-

sume parfaitement The Telegraph. Désorganisés, lents et peu inspirés, les hommes de Manuel Pellegrini n'ont jamais affiché un sentiment de révolte qui ne semblait presque plus attendu par un Etihad Stadium plongé dans le silence.

Pellegrini ne comprend pas

Très inquiétant alors que Manchester City devra désormais battre l'As Rome et le Bayern Munich pour se qualifier. Le miracle est-il possible ? Pellegrini semble perdu. "C'est difficile de comprendre pourquoi la prestation de certains joueurs clés a été si faible. Pourtant on n'a pas essayé de jouer différemment des autres matchs. Ces deux dernières semaines, on n'a pas joué comme on

le fait normalement. On doit trouver la raison à tout ça, a déclaré le technicien chilien. Ce dernier aura sans doute de longs mois pour trouver la raison et les solutions pour la prochaine édition.

Annnonce

Pour vos commandes (**service traiteur**), une seule adresse : ANNA LADY FOOD sise à Totsi non loin de la Pharmacie Solidarité.

ANNA LADY FOOD, plus de soucis lors de vos anniversaires, baptêmes, mariages, libérations, remises de diplômes, de fiançailles, de sorties de deuil et toutes autres réceptions.

ANNA LADY FOOD, c'est la décoration de vos voitures et espaces lors de vos réjouissances.

ANNA LADY FOOD, la satisfaction du client est notre préoccupation !

Infoline : 91 83 84 11

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE-Togo)

Les phases 2 et 3 lancées ce 06 novembre 2014 à Lomé

Après le lancement le 25 juillet 2014 de la phase 1 (phase pilote) Import Maritime du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur par, le Premier Ministre, Arthème Séléaogodji AHOUMEY-ZUNU, les responsables de la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE-Togo) ont procédé ce jeudi 06 novembre 2014, à une autre cérémonie de lancement, à Lomé. Un lancement des phases 2 et 3 sous le parrainage de la ministre du commerce, chargée de la promotion du secteur privé, Mme Bernadette Essozimna LEGUEZIM – BALOUKI qui a été représentée par le secrétaire général du ministère, M. Baroma BAMANA.

Ils étaient là, du moins leurs représentants des structures comme le commissariat des Douanes et Droits Indirects, le Port Autonome de Lomé, le Conseil National des Chargeurs du Togo, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, les consignataires, les manutentionnaires, les transitaires, les transporteurs, les structures publiques et privées, et les banques ; pour participer à cette grandiose cérémonie. Ces acteurs du commerce extérieur sont venus suivre les nouvelles procédures à adopter par rapport à la mise en œuvre effective des phases 2 et 3 du SUGUCE.

La phase 2, relative au **dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneur en MAD et au traitement des véhicules, au transfert vers les parcs et sortie** et la phase 3 relative aux **trafics vrac et conventionnel** ; lancées hier, amènent les différents acteurs du domaine à réfléchir sur les stratégies pertinentes et audacieuses, à déployer en vue de mettre en place, et d'appliquer des procédures efficaces et simplifiées pour chacune de ces phases. Aussi permettront-elles de relever considérablement le

rendement nécessaire au développement du secteur portuaire.

Pour M. Olivier LEDERER, directeur général de la SEGUCE –Togo, « *le Port Autonome de Lomé, constitue aujourd'hui, à n'en point douter, un important carrefour vers l'hinterland, un secteur central et majeur au cœur du développement du Togo qui se modernise. Nous pouvons notamment citer la construction d'un troisième quai et la mise en service d'un nouveau terminal.*

Comme nous le savons tous, le Port Autonome de Lomé est l'un des secteurs structurants du développement du Togo avec ses activités directes, connexes et indirectes, qui rythment son fonctionnement au quotidien. Le port génère 80 % des échanges commerciaux et 75 % des recettes fiscales. C'est dire son importance capitale dans la croissance de l'économie togolaise.

Il est à noter que, plus d'une cinquantaine de métiers structurent l'organisation opérationnelle du Port Autonome de Lomé. On comprend combien, il est important que le port puisse bénéficier, de tous les avantages technologiques pour son exploitation »

Le guichet unique installé au

Togo est une plateforme dématérialisée de haute technologie accessible 24 H/24 par tous les acteurs de la Communauté maritime, en reliant entre eux tous les

transparence dans les relations Entreprises – Administration et l'instauration d'un environnement favorable à la compétitivité des acteurs du port autonome de Lomé.

Avec le rendement qu'offrent ces objectifs sur l'économie nationale, le directeur général de SEGUCE –Togo précise : « *J'exhorte donc vivement, l'ensemble de la communauté du commerce extérieur, et par conséquent, celle du secteur portuaire*



Olivier LEDERER, D.G. SEGUCE - Togo

opérateurs et usagers intervenant dans les opérations du commerce international pratiquées au Togo. Ledit guichet unique a pour objectifs stratégiques entre autres : la simplification des procédures et formalités au port autonome de Lomé ; l'amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique portuaire ; la réduction des coûts et des délais des opérations commerciales et logistiques ; l'amélioration de la

dans toutes ses composantes, à saisir l'opportunité de ces actions innovatrices, afin que le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur, devienne un véritable moteur du développement national ». La phase 4, **Hydrocarbures** et la phase 5 **Export Conteneur** seront également lancées dans les prochains jours.

Isidore AYEKO

SEGUCE
TOGO